



16ème législature

Question N° : 6393	De M. Laurent Jacobelli (Rassemblement National - Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique > sécurité des biens et des personnes	Tête d'analyse > Effectifs de police mobilisés durant les jeux Olympiques 2024	Analyse > Effectifs de police mobilisés durant les jeux Olympiques 2024.
Question publiée au JO le : 14/03/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Date de signalement : 23/05/2023 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Laurent Jacobelli interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la mobilisation des effectifs de police durant les jeux Olympiques de Paris, en 2024. La sécurisation de cet événement sportif à portée mondiale nécessitera l'affectation temporaire de nombreuses forces de l'ordre sur place. Ces effectifs seront « prélevés » à travers tout le pays. À Thionville, il semblerait que près de 75 % des policiers seront déplacés dans la capitale. Outre les problématiques logistiques induites par l'arrivée à court préavis de milliers de policiers supplémentaires en région parisienne, la question de la sécurité des territoires se pose. En effet, durant 16 jours, les forces de l'ordre devront lutter contre la délinquance du quotidien et la criminalité avec des effectifs drastiquement réduits. Cette perspective est d'autant plus inquiétante que les JO 2024 se dérouleront en pleine période estivale, au moment où les Français qui le peuvent partent en vacances. Cette période voit traditionnellement le nombre de cambriolages augmenter. Aussi, il souhaite connaître le pourcentage de policiers mobilisés pour les JO 2024 par département, mais également savoir comment ces effectifs seront hébergés et comment il compte garantir la sécurité des Français vivant dans des départements vidés de leurs forces de l'ordre.